

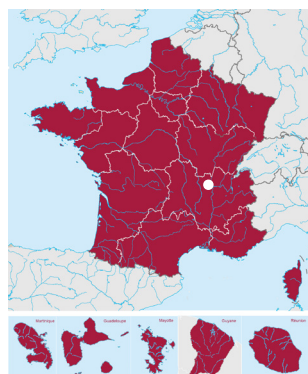
Thizy-les-Bourgs

(Rhône)

Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (34 communes)

Le projet de revitalisation s'inscrit dans la volonté de fédérer la commune nouvelle en renforçant la trame urbaine reliant les anciennes communes de Bourg-de-Thizy et Thizy. Il intègre les souhaits formulés par les habitants lors de l'élaboration de l'Agenda 21 : rénovation de l'habitat, amélioration des déplacements, reconquête commerciale, valorisation du patrimoine.

Mots clés : à compléter en lien avec les autres fiches



Le contexte communal et territorial

- Commune nouvelle (depuis 2013) située aux portes de Roanne et dans l'aire urbaine de Lyon
- Bourg construit sur une ligne de crête (de 365 m à 804 m)
- 6 377 hab. en 2013 (50 454 hab. pour l'intercommunalité)
- Evolution démographique de -0,1% entre 2007 et 2012 (+2,5% pour l'intercommunalité)
- 18 % de logements vacants en 2012 (15 % pour l'intercommunalité)
- 30 % de vacance commerciale en centre-bourg



Juin 2017



La revitalisation : retisser la trame urbaine entre les deux anciens bourgs de la commune nouvelle

La commune nouvelle de Thizy-les-bourgs formée par les anciennes communes de Thizy, Bourg de Thizy, Mardore, Marnand, et la Chapelle de Mardore, présente une forme singulière. Elle est marquée par les anciens bourgs de Thizy, s'étendant sur la ligne de crête, et de Bourg-de-Thizy, centré autour de son église. Le projet prévoit de retisser une trame entre les communes déléguées de Bourg-de-Thizy et Thizy pour fédérer la commune nouvelle et créer un cadre de vie et de travail qualitatif et durable dans ce secteur d'«entre-deux bourg».

La stratégie se décline à travers différents projets programmés le long d'un axe est-ouest qui figure cette trame urbaine. Le périmètre de l'opération, inscrit dans cet axe, comprend l'ensemble des centres-bourgs de Bourg-de-Thizy et de Thizy.



Deux quartiers concentrant les enjeux de revitalisation ont été identifiés pour des actions prioritaires.

Le Quartier de la Claire

Quartier résidentiel assurant la jonction entre Bourg-de-Thizy et Thizy, il deviendra à terme le point nodal de la trame urbaine. Il fera l'objet d'une requalification des espaces publics et d'une densification du tissu par la démolition d'une partie des logements anciens et par la construction de logements individuels ou collectifs.

Une convention d'études et de veille foncière a été signée avec l'Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), dans le cadre de laquelle des acquisitions foncières ont été effectuées ou sont programmées. Une convention opérationnelle est en cours d'écriture afin de réaliser un certain nombre d'opérations.



Rue Marie Couturier, état actuel avec un habitat très dégradé (quartier de la Claire) ©Cerema

Le Quartier Jean-Jaurès

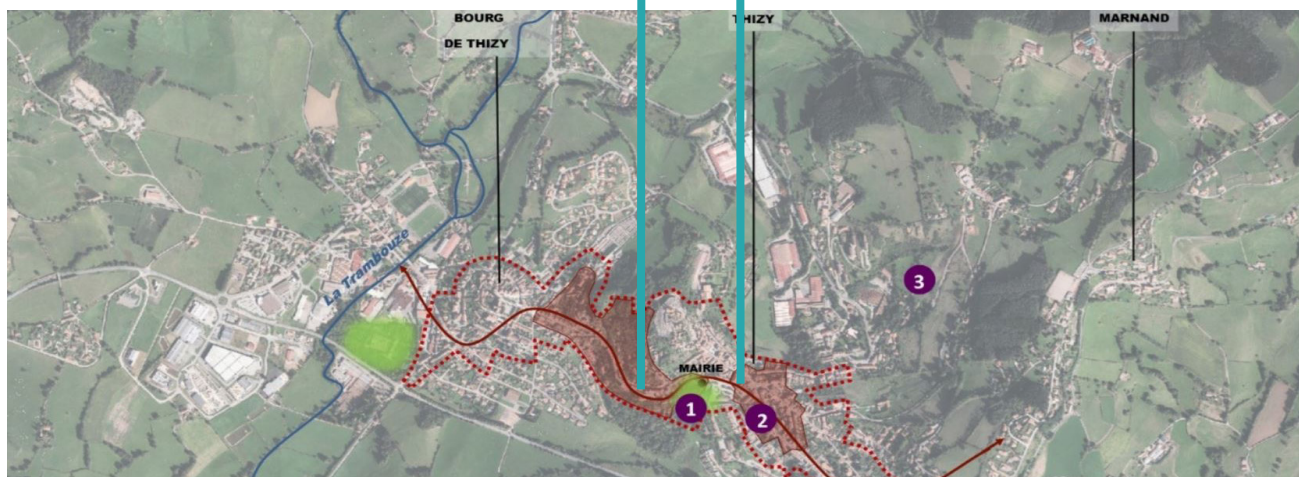
Situé en entrée de bourg et intégrant l'historique place du Commerce, il sera requalifié afin de retrouver son caractère de centralité. Une réflexion sur une opération de démolition-reconstruction permettant la rénovation de logements est en cours (outil RHI) en partenariat avec l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) du Rhône.



Place du commerce actuelle (quartier Jean-Jaurès) ©Cerema



Esquisse de requalification de la place du commerce ©ARTER



La trame urbaine (extrait de la convention de revitalisation) ©Thizy-les-Bourgs

- 1 - Projet de résidence pour personnes âgées autonomes
- 2 - Projet de construction de logements en centre-bourg
- 3 - Chantier démonstrateur construction bois

Un nouvelle organisation de la circulation et du stationnement en centre-bourg

La voiture est très présente dans le paysage urbain de la commune du fait de la distance entre chacun des bourgs, de la position périphérique des principales zones d'emplois et de la topographie très marquée du territoire.

Une étude globale menée en 2016 à l'échelle communale a abouti à des propositions pour une nouvelle organisation de la circulation et du stationnement sur le secteur reliant Bourg-de-Thizy et Thizy avec trois enjeux majeurs.

Des opportunités de densification du tissu urbain sur le quartier de la Claire ont également émergé. Un nouveau plan de circulation déclinant ces différentes propositions est à l'étude pour vérifier la viabilité technique et financière de ces scénarios.

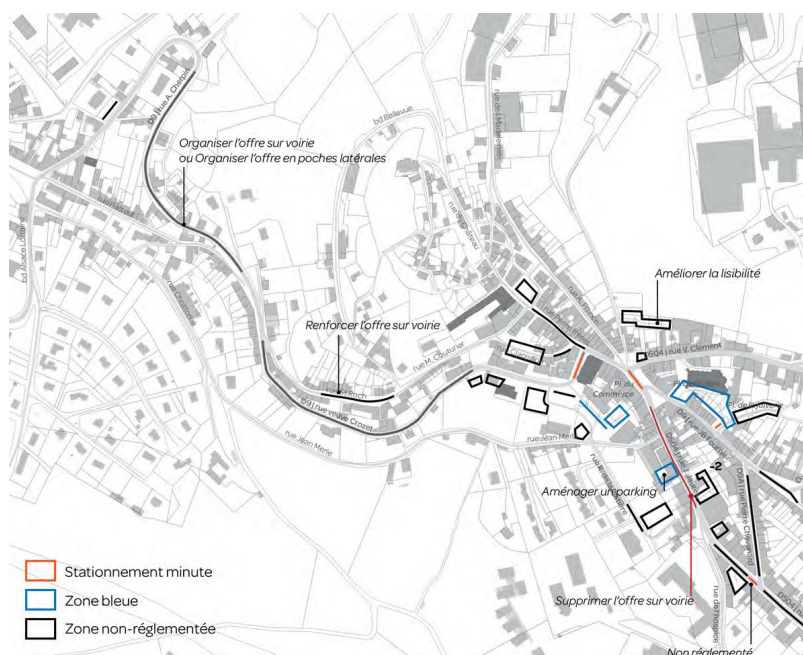


Améliorer le stationnement

Une insuffisance de l'offre et des problèmes de gestion du stationnement ont été identifiés. Différentes solutions sont envisagées pour traiter les situations de saturation et de stationnement illicite constatées dans le centre : redéfinition de la zone bleue, déplacement de l'offre de stationnement pour regagner de l'espace dans certaines rues et pouvoir donner une large place aux circulations piétonnes.

Faciliter la mobilité piétonne

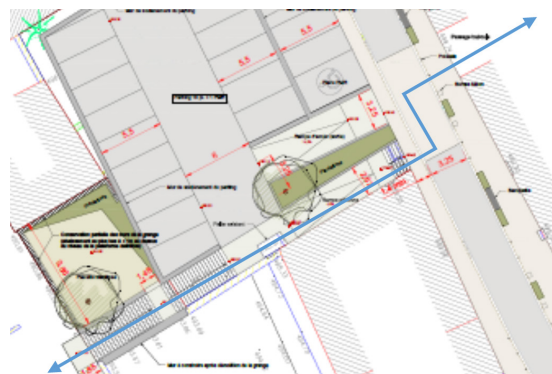
Les cheminements piétons constituent le principal point noir de l'organisation actuelle des mobilités. Pour les sécuriser et les rendre plus agréables, certains sens de circulation pourront être modifiés, des zones 30 et des zones de rencontres pourront être mises en place afin de faire varier la vitesse autorisée en centre-bourg.



Plan de stationnement ©ARTER

Requalifier les espaces publics

En complémentarité des mesures dédiées aux circulations et au stationnement, les espaces publics en centre-bourg feront l'objet d'une requalification. La reconquête des traboules, ruelles piétonnes traversant les îlots du centre-bourg, permettra de concilier amélioration de la mobilité piétonne et mise en valeur du patrimoine. Des travaux de rénovation permettront aux traboules en mauvais état de retrouver leur fonction initiale tandis que d'autres seront créées en tenant compte de la topographie.



Principe de prolongement d'une traboule existante par la création d'un parcours paysager reliant la rue commerçante du centre bourg et les écoles et l'hôpital ©ARTER



Traboule à prolonger, état actuel ©Cerema

La réhabilitation du patrimoine bâti en centre-bourg

Zoom sur une expérimentation d'habitat participatif en milieu rural

La commune est lauréate de l'appel à projet du Groupement d'Intérêt Public Massif Central, dans le cadre duquel elle prévoit de mettre en oeuvre un programme «Démonstrateur».

Ce programme vise la création d'une dynamique d'attractivité du territoire et la mobilisation des acteurs de la filière bois locale.

La construction d'une maison témoin à ossature bois et à haute performance énergétique est prévue sur le site de projet des Pierres plantées.



Projet de maison à ossature bois ©GROUPE ISI

L'objectif est de relancer un lotissement viabilisé en 2008 qui comprend 19 lots viabilisés et 21 à viabiliser. Les terrains seront vendus 1€/m² sous certaines conditions (travailler à Thizy les Bourgs et vouloir y résider).

Le montage du projet comprend une forte dimension collaborative entre intervenants sur la tech-

nologie du bâti afin de répondre aux enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux que s'est fixé la commune et l'intercommunalité (programme TEPOS, TEP-CV). La reconduction de la méthode est envisagée sur les autres territoires du Massif Central dans l'objectif de conforter les entreprises dans leur stratégie de développement.

Le projet en dates

2009 : Approbation du SCoT du Pays Beaujolais

2013 : Création de la commune nouvelle de Thizy-les-Bourgs

Lancement de l'élaboration du PLU et de l'AVAP

La communauté de communes est labellisée Territoire à Energie positive (TEPos)

2014 : Création de la COR par fusion de trois communautés de communes

Elaboration de l'Agenda 21 de Thizy-les-Bourg

2016 : Etude préalable sur la circulation et le stationnement (bureau d'études ARTER)

Etude de diagnostic sur l'habitat en centre-bourg (SOLIHA)

Signature d'une convention d'études et de veille foncière entre la Commune, la COR et l'EPORA (Etablissement public foncier)

2017 : Signature de la convention de revitalisation des centres-bourgs de Thizy-les-Bourg

Pour en savoir +:

Valérie L'HERITIER Chef de projet AMI centres-bourgs.

valerie.lheritier@thizylesbourgs.fr

Guillaume DIOU Correspondant à la DDT69 - Service Territorial Nord

guillaume.diou@rhone.gouv.fr

Cette fiche fait partie d'une série de fiches consacrées à la valorisation de retours d'expériences de revitalisation de Centres-Bourgs

Les fiches sont disponibles sur : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>



Ce document ne peut être vendu. La reproduction totale du document est libre de droits.

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

